

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Nelson, Daniel et White, Stephen (Eds.). *Communist Legislatures in Comparative Perspective*. Albany (N.Y.), State University of New York Press, 1982, 211 pages.

par Joan DeBardleben

Études internationales, vol. 14, n° 3, 1983, p. 578-580.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701557ar>

DOI: 10.7202/701557ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

dont l'ensemble des radicaux. Non seulement la paix ne fut pas maintenue, mais la guerre qui s'ensuivit fut désastreuse pour la France. Devant ces faits indéniables, il serait logique de conclure que la politique étrangère la plus appropriée pour la France, compte tenu de ses faiblesses sur le double plan militaire et industriel, aurait été l'apaisement. Que cette politique ne fût pas poursuivie jusqu'au bout n'enlève rien à son mérite intrinsèque. L'auteur fait remarquer avec justesse que peu de Français étaient prêts avant 1939 à risquer une guerre (p. 47), mais il ne se demande jamais pourquoi.

Saignée à blanc par la guerre de 1914-1918, la France ne pouvait pas jouer longtemps le gendarme en Europe. Sa politique étrangère aux années 1930 ne faisait que refléter les véritables rapports de forces à cette époque-là. Le professeur Michael voudrait bien qu'il en fût autrement et, sur le plan moral, il a sûrement raison. Mais l'historien ne devrait pas prendre ses désirs pour des réalités.

Frédéric SEAGER

*Département d'histoire
Université de Montréal*

POLITIQUE COMPARÉE

NELSON, Daniel et WHITE, Stephen (Eds.). *Communist Legislatures in Comparative Perspective*. Albany (N.Y.), State University of New York Press, 1982, 211 pages.

Cet ouvrage est un recueil d'articles qui chacun traite du corps législatif d'un pays communiste donné. Parmi les pays étudiés, figurent la Yougoslavie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, l'URSS et la Chine. Même si certains auteurs comparent brièvement les corps législatifs communistes et occidentaux, l'ouvrage ne cherche pas systématiquement à comparer les données sur les corps législatifs communistes à la littérature consacrée aux corps législatifs occidentaux. À l'instar de nombreux ouvrages de ce type, les

articles qui le constituent ne forment pas un tout cohérent même s'ils sont souvent de très haute qualité. La gamme des pays couverts vise sans doute à refléter la diversité des corps législatifs communistes, la Yougoslavie et la Pologne étant les plus actifs. Chacun des chapitres de ce recueil traite de chaque pays de façon unique, si bien qu'il n'est pas facile au lecteur de faire des comparaisons intéressantes entre ces différents pays. Si les auteurs avaient axé chaque chapitre sur des questions analogues (modèles de représentation, fonctions des corps législatifs, systèmes de comités, processus législatif), l'ouvrage aurait été beaucoup plus cohérent et, à bien des égards, plus utile. Le bref chapitre d'introduction que l'on doit à la plume de Daniel Nelson et les remarques de conclusion encore plus brèves de Steven White n'intègrent pas suffisamment le contenu du livre et ne sont pas d'une grande utilité au lecteur qui aimerait avoir un aperçu des divers thèmes abordés dans chaque chapitre. Par exemple, la critique que Nelson fait de la conception structuro-fonctionnaliste des corps législatifs communistes n'est reprise dans aucun des chapitres suivants et Nelson semble se contredire en insistant autant sur les fonctions représentatives, intégratives et éducatives des corps législatifs et en concluant que ces institutions « remplissent un rôle utile, à vrai dire nécessaire, dans la vie politique » (p. 11).

On constatera néanmoins que bon nombre des études de cet ouvrage sont pleines d'enseignements et qu'une ou deux d'entre elles sont même franchement stimulantes. Le chapitre de Lenard Cohen sur la Yougoslavie constitue l'exemple le plus clair de tentative visant à rapprocher l'expérience législative communiste des questions plus générales de représentation populaire. Cela est possible en partie du fait que la législature Yougoslave est l'assemblée la plus active du bloc communiste et qu'elle se prête donc mieux à ce type d'analyse comparative. Cohen se sert judicieusement de son étude des tentatives yougoslaves visant à « déprofessionnaliser » les députés de l'Assemblée fédérale pour analyser et évaluer les avantages et les inconvénients qu'il y a à faire confiance à des politiciens amateurs comme représentants politiques en général. Le roulement et la déprofessionnalisation des dé-

putés sont des outils qui ont été conçus par les autorités yougoslaves pour limiter l'administration bureaucratique et stimuler la participation populaire à la vie publique. Cohen soutient de façon convaincante que la réforme de 1974 visant à l'application de ces principes n'a pas atteint ses objectifs, mais qu'au contraire, la déprofessionnalisation risque d'affaiblir l'aptitude des corps législatifs à contrôler les organismes bureaucratiques et d'amoindrir la responsabilité des députés vis-à-vis de leurs électeurs. Même si l'on peut ne pas être d'accord avec les conclusions générales de Cohen sur les vertus des législateurs amateurs, son chapitre étaye admirablement sa thèse.

D'autres chapitres de cet ouvrage contiennent des renseignements détaillés sur certains aspects de l'organisation, de la représentation, et des activités législatives. Plusieurs de ces chapitres s'appuient sur des entrevues avec des députés parlementaires, notamment le chapitre sur le Sejm polonaise de David M. Olson et Maurice D. Simon ainsi que le chapitre sur la Roumanie de Daniel Nelson. Olson et Simon démontrent avec vigueur l'importance croissante du Sejm polonaise dans les activités de contrôle et de surveillance (c'est-à-dire dans l'examen et la surveillance des agences administratives) ainsi que la revalorisation des qualifications des députés. Certes, cet ouvrage a été publié trop tôt pour tenir compte des événements qui ont fait suite aux événements d'août en Pologne et de l'imposition de la loi martiale en décembre 1981. Dans son analyse du Soviet suprême, Stephen White fait une évaluation tout aussi optimiste des développements intervenus en Union soviétique. Selon lui, le Soviet suprême est une force institutionnelle potentiellement stable et marginalement influente de la politique soviétique. White s'efforce, ce qui est tout à fait admirable sans être entièrement convaincant, d'évaluer l'impact du Soviet suprême sur les allocations budgétaires en se basant sur une analyse des dépenses budgétaires additionnelles approuvées par le Soviet suprême à chacune de ses assemblées.

Les chapitres sur la Chine et la Roumanie ont une orientation quelque peu différente. Donald Gasper nous propose une foule de

données sur les modes de représentation et la structure organisationnelle du Congrès national populaire de Chine. Il attire tout particulièrement notre attention sur certaines innovations chinoises par rapport au modèle législatif soviétique de base. Bien que son texte soit très descriptif et parfois même exagérément détaillé, l'inclusion d'une perspective chinoise dans un volume consacré à l'Union soviétique et à l'Europe de l'Est est des plus utiles. L'étude de Nelson sur la Grande Assemblée nationale de Roumanie est axée presque exclusivement sur le choix et les caractéristiques des députés sans traiter du fonctionnement, de l'organisation ou des fonctions de la Grande Assemblée nationale proprement dite. Toutefois, Nelson fait un usage judicieux des comparaisons régionales. Il conclut que les régions accusant un taux plus élevé de changements socio-économiques semblent connaître parmi les députés un plus haut niveau d'activités indépendantes du parti. Une délimitation plus précise des caractéristiques des régions qu'il examine au début de ce chapitre aurait aidé le lecteur; quant à l'importance plus grande de ces variations régionales, elle n'est pas abordée de façon très convaincante.

Le chapitre d'Otto Ulc sur la Tchécoslovaquie présente la perspective la plus pessimiste sur les corps législatifs communistes. Cela s'explique sans doute par le fait que la politique tchécoslovaque depuis 1968 est loin d'être très inspirante. Aussi moribonde qu'ait pu devenir l'assemblée législative tchécoslovaque ces dernières années, l'article de Ulc contient des données moins profondes et moins fouillées que les autres articles de l'ouvrage et Ulc semble négliger des questions potentiellement intéressantes relatives à l'effet de la structure fédérative introduite en 1968 sur la représentation législative. Cependant, Ulc fournit une perspective historique sur le rôle de l'Assemblée législative en Tchécoslovaquie et il explicite clairement les implications tragiques de l'invasion de 1968.

Somme toute, cet ouvrage présente un intérêt considérable pour l'expert, en grande partie grâce aux informations qu'il contient plutôt que pour ses perspectives théoriques ou intégrées. L'ouvrage est néanmoins une pré-

cieuse antidote à l'idée largement répandue que les corps législatifs communistes ne sont que des instances d'approbation sans discussion des politiques du parti. À l'exception de l'article d'Ulc sur l'expérience tchécoslovaque, les autres auteurs semblent convenir que les corps législatifs pourraient fort bien devenir des forces politiques plus importantes dans le monde communiste.

Joan DEBARDELEBEN

*Département de science politique
Université McGill*

SEILER, Daniel-Louis, *La politique comparée*. Paris, Armand Colin, « Collection U », 1982, 192 p.

Dans l'introduction, l'auteur propose cet essai comme un manuel de la politique comparée. Dans sa définition, la science politique est la sociologie politique. « La sociologie politique, ou science politique, s'attache à l'étude de certains faits sociaux dont la concentration, en certain lieu sociétaire, permet de construire un objet assez original pour être aisément discernable à tout un chacun » (pp. 6-7). Si la science politique est perçue en tant que sociologie politique et si « la sociologie est l'histoire entendue d'une certaine façon » (Durkheim), on entre dans un débat où sociologues, politologues, politiciens, historiens et juristes seraient d'accord sur leur désaccord.

Suite à une introduction, à la recherche de la nature et de l'objet de la « science » politique, l'ouvrage se divise en trois parties. Pour le résumé du contenu, il convient de se référer à la description de l'ouvrage par l'auteur. La première partie, à titre d'introduction, fixe les cadres de réflexion de la démarche comparative en politique. Les trois chapitres traitent de la méthodologie, des théories et des institutions politiques. La deuxième partie, considérée comme « la plus importante » par l'auteur, s'attache à l'analyse comparée des forces qui jouent dans les systèmes politiques, notamment les partis politiques, les systèmes de partis et les groupes de pression. Il convient de souligner que cette problématique

ne peut concerner que les régimes politiques admettant ou tolérant l'opposition et, plus particulièrement, l'opposition légale. La troisième partie traite les questions relatives aux changements et structures politiques. Le choix des thèmes a été effectué en fonction de préoccupations géo-politiques et méthodologiques. Spécifions que ce manuel s'adresse aux étudiants et a pour objectif celui de mieux leur faire comprendre les sociétés industrielles occidentales.

L'ouvrage soulève des problèmes inhérents à l'objet et aux méthodes de la science politique. Si la méthode sociologique reste fondamentale en science politique, il reste à éclairer le contenu et les implications de la méthode historique. L'auteur entend par méthode historique la critique des sources et la « réflexion méthodologique due à l'école des Annales ». Ainsi, la méthode historique apparaît comme une technique d'analyse d'objectivité, d'authenticité des sources à condition que l'étudiant(e) maîtrise celle-ci.

En général, la politique comparée se situe aux niveaux des « Comparative Government » et des « Area Studies » dans la pratique anglo-saxonne. À cet égard, ce manuel comble un vide dans la « politologie » de langue française.

La méthode comparative permet de faire ressortir des caractéristiques propres à un fait ou à un objet. De par la méthode sociologico-historique, on peut comparer, par exemple, les structures démocratiques aux structures totalitaires ou faire ressortir les particularités de forces ou d'institutions politiques comparables. Le mérite de cet ouvrage consiste en une tentative de synthèse de produire un outil d'approche utile mais disparate. Dans les faits, les étudiants suivent les cours juxtaposés en politique comparée. Ces cours couvrent les régions géographiques d'une part et les problèmes spécifiques inhérents aux pays socialistes, occidentaux et aux pays en voie de développement d'autre part. On peut accepter le fait que les étudiants, après avoir suivi des cours relatifs aux régions ayant des problèmes, structures, systèmes, modes de production et idéologies différentes, par comparaison, comprennent mieux les problè-